



TARIFS

Année scolaire 2011-2012

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

FRAIS DE SCOLARITE

SECTEUR	SCOLARITE	Contribution annuelle	Acompte de la scolarité versé à la confirmation de l'inscription
Enseignement supérieur	BTS CI – AM – SP3S	1 250,00 €	150,00 €
	BTS ESF	1 430,00 €	
	Diplôme de Conseiller ESF	1 450,00 €	

FRAIS DE RESTAURATION ET INTERNAT

		Montant annuel	Acompte versé lors de la confirmation de l'inscription
Demi-pension (❖)	4 repas / semaine	792,00 €	110,00 €
	5 repas / semaine	996,00 €	
Internat	Hébergement et repas	3 500,00 €	600,00 €

(❖) Il vous sera décompté sur votre facture les périodes de stage. En cas d'absence pour maladie supérieure à huit jours civils, dûment constatée par certificat médical, une remise sur la restauration pourra être accordée à la demande des familles sur présentation d'un justificatif, sur la base de 4 € par repas.

❖ Les externes achèteront leur repas (6,35 €) au secrétariat élèves - étudiants.

LE CHOIX DU REGIME EST DETERMINE LORS DE LA CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION
ET EST VALABLE POUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE.